

CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE 2007 2014

NOTE DE CADRAGE TERRITORIALE ◀ MERMOZ / LYON 8^E

PROGRAMMATION 2012

PREAMBULE

- Le quartier Mermoz, qui comptait 1379 résidences principales en 2006 (soit environ 4 % de l'arrondissement), est entré depuis en phase active de rénovation urbaine sur sa partie Nord. 3712 personnes résidaient sur le territoire (selon le recensement de 2006) (soit environ 5% du 8^E).
- une proportion importante de moins de 25 ans (près de 40% *soit 12 points de plus que la moyenne de l'arrondissement et de la ville*) et de personnes âgées, 30 % des titulaires de bail ayant plus de 65 ans. 49 % de ménages avec enfants (contre 36% pour le 8^E) [*une baisse de 13% par rapport à 2006*], 17% de familles nombreuses (+ de 3 enfants), (contre 9 % pour le 8^E) [*une baisse de 37% par rapport à 2006*]
- Selon l'OPS 2009¹, 72 % des ménages ont des revenus précaires, inférieurs à 40 % des plafonds PLUS (nouveau barème indiquant le seuil de pauvreté) (contre 39% sur le 8^E) [*relativement stable depuis 2006*]
- Le taux de couverture CMUC² est élevé au regard de l'arrondissement et de la ville, 28,4% (Sud) et 22,8% (Nord) contre 8,9% pour le 8^E et 11,6% pour la ville.
- Les revenus fiscaux médians sont de 50 % inférieurs à ceux de l'arrondissement ou de la Ville³ (2006). La part des ménages non imposables⁴ demeure une variable importante (64,7%) en comparaison de la ville (32%)
- Ces caractéristiques se sont accentuées ces dernières années : 15 % de ménages récemment arrivés sur le quartier (moins de 3 ans en 2009), ont des revenus très précaires (RMI, Allocations chômage...). 77% des ménages ont un revenu inférieur ou égal au SMIC.

Au regard du maintien des signes de précarité et de fragilité des populations résidentes, les partenaires du CUCS souhaitent poursuivre l'action en faveur du quartier Mermoz afin de consolider la diversité et la complémentarité des actions en direction des habitants.

Les priorités d'action pour l'année 2012 doivent toujours garantir une offre de services cohérente et tenir compte des conséquences des évolutions socio-urbaines. Cela s'appuiera sur la capacité et l'adaptation des opérateurs à prendre en compte ces évolutions ainsi que sur **la mutualisation de**

¹ Enquête Triennale « Occupation du Parc Social » - EOHS 2009

² Couverture Maladie Universelle Complémentaire - CNAM 2008

³ Direction Générale des impôts - 2006

⁴ Direction Générale des impôts - 2008

leurs compétences. Une attention particulière sera portée quant aux méthodes de conduite de projet qui devront privilégier le **principe de coopération avec les habitants.**

Le projet de territoire a pour finalité générale de renforcer la cohésion sociale, d'intégrer le quartier dans la ville et de changer son image.

- Le quartier Mermoz a été retenu pour une expérimentation nationale visant un renforcement de l'intervention du droit commun dans les domaines de l'Emploi, de l'Education et de la Sécurité⁵. Suite à la volonté commune de l'Etat et de la Ville de Lyon d'étendre cette expérimentation à d'autres thématiques, les propositions indiquées dans l'avenant expérimental porteront donc aussi sur la Santé, la Culture et la Gestion sociale et urbaine de proximité.
- L'avenant expérimental sera intégré à l'avenant général de la convention locale d'application de la Ville de Lyon pour la période 2012 – 2014.

I. RENFORCER LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

■ Insertion sociale et professionnelle

Seront privilégiées, les actions qui porteront sur :

- ↳ La prise en charge personnalisée des publics, en lien avec le Pôle de services de la Maison de l'Emploi et de la Formation.
- ↳ Le développement et la diversité des expériences de travail pour des publics en parcours d'insertion.
- ↳ Le développement de chantiers jeunes en lien avec la coordination 16-25 ans (chantiers permanents d'insertion...)
- ↳ Une présence de proximité et le développement d'actions d'accompagnement du public jeune adulte dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Nécessité de créer des passerelles entre les projets associatifs et le champ de la prévention spécialisée.
- ↳ la prise en compte des problématiques particulières des femmes seules en charge de famille (lutte contre l'isolement, parcours d'insertion liés aux modes de garde...).
- ↳ L'offre d'apprentissage du français en complémentarité avec le Pôle linguistique de proximité du 8^E et les dispositifs d'accès aux formations diplômantes.
- ↳ La promotion de l'égalité des chances pour des populations victimes de discriminations.

■ Education et Action socio éducative

Seront privilégiées, les actions qui porteront sur la prise en compte des transformations urbaines dans les actions socio-éducatives et l'implication des enfants, adolescents dans les projets artistiques et/ou liés au cadre de vie développés sur le quartier :

- ↳ Sensibilisation des enfants et adolescents aux enjeux, contraintes et outils de l'aménagement urbain et à la manière dont des acteurs (associations, artistes, services gestionnaires, ...) et les habitants peuvent contribuer à « faire la ville ». Mobilisation dans les projets interrogeant les fonctionnements ou les dysfonctionnements de l'espace urbain (par exemple, sur mermoz Nord ou sur l'avenue en lien avec les projets urbains, sur Mermoz Sud en lien avec les actions de GSUP ...)

En outre, il demeure prioritaire que la mise en œuvre d'actions de proximité répondant aux besoins des familles soit fondée sur la cohérence des interventions de chacun sur le territoire (notamment inscriptions ALSH, ouverture estivale, actions collectives ...) en prenant soin de :

- ↳ Favoriser les interventions sur l'espace public afin de proposer des projets d'accompagnements pour des enfants et adolescents dits « électrons libres ».

⁵ Circulaire du 27 avril 2011 - Mise en œuvre des CUCS expérimentaux

- ↳ Elaborer des modes de coopération avec les familles afin qu'elles accompagnent durablement le parcours scolaire de leurs enfants.
- ↳ Accompagner les parents et les enfants à l'usage des NTIC (contrôle parental, jeux vidéo, internet à l'école, réseaux sociaux...)
- ↳ Améliorer les complémentarités d'actions dans la perspective d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille ... (veiller à la cohérence des interventions qui ont pour objectifs de répondre à des besoins multiples tels que maîtrise linguistique, mode de garde des enfants, parentalité, scolarité ...).
- ↳ Créer des espaces d'échanges et/ou de projets portant sur la diversité culturelle (identités, parcours ...) qui favorisent le vivre ensemble et la cohésion sociale.
- ↳ Diversifier les supports pédagogiques qui participent aux apprentissages éducatifs et sociaux et concourants à la prévention de la violence.
- ↳ Poursuivre les actions en faveur de la réussite éducative des enfants et adolescents et encourager l'implication des familles (programme de réussite éducative privilégiant des modes d'intervention personnalisés) ... (pour exemples, l'accompagnement éducatif des collégiens afin de réduire le décrochage scolaire et les aider dans la recherche de leur stage obligatoire de 3ème ..., la poursuite de l'expérimentation des actions bénéficiant aux liaisons CM2/6^{ème} ...)

■ Citoyenneté et Initiatives sociales

Il s'agira de pouvoir initier ou poursuivre des projets qui :

- ↳ Favorisent l'intégration des nouveaux ménages dans le quartier, développent des solidarités de voisinage pour agir contre l'isolement des ménages les plus fragiles.
- ↳ Accompagnent les habitants à participer aux différentes instances de concertation (atelier cadre de vie, commission culture, comité de suivi participatif, conseil d'écoles, visites, échanges avec habitants hors quartier ...)
- ↳ Initient et construisent des actions de formation d'habitants et/ou cadres associatifs pour une meilleure prise en compte de la vie sociale et du « vivre ensemble » et qui appuient leurs initiatives
- ↳ Renforcent et maintiennent une présence de proximité (posture « d'aller vers ») (notamment soirée/ weekend), développer la médiation sociale, notamment entre habitants et institutions
- ↳ Accompagnent les familles relogées dans leur nouvel environnement en lien avec le réseau d'acteurs locaux

■ Santé

Seront privilégiées les actions qui :

- ↳ Favorisent l'accès à la prévention et aux soins des publics fragiles repérés lors du diagnostic au titre de l'Atelier Santé Ville (notamment les personnes âgées et les mères isolées)
- ↳ Développent localement le travail en réseau avec les professionnels de santé du secteur privé et public
- ↳ Favorisent l'implication des habitants dans l'élaboration de projets santé
- ↳ Favorisent la prise en compte des problématiques de santé mentale
- ↳ Permettent d'accompagner la création d'une maison pluridisciplinaire de santé et de soutenir son implantation dans le quartier

II. POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les priorités d'agir doivent participer à une meilleure :

■ Participation des habitants

- ↳ Informer les habitants sur les nouvelles modalités de gestion du quartier
- ↳ Poursuivre les démarches permettant d'associer à l'amélioration du cadre de vie (diagnostic en marchant, atelier cadre de vie ...)

- ↳ Poursuivre les actions de sensibilisation aux questions de propreté et du cadre de vie du quartier
- ↳ Accompagner les habitants dans la gestion et la valorisation des jardins en pied d'immeuble
- ↳ Initier des actions artistiques de mise en valeur des espaces extérieurs en coproduction avec les habitants

■ **Adaptation des moyens de gestion**

- ↳ Maintenir un niveau de propreté approprié sur les espaces communs (espaces extérieurs et parties communes des immeubles) du fait du vieillissement ou de la sur-utilisation des lieux et des équipements et renforcer la cohérence des interventions.
- ↳ Renforcer la maintenance afin de préserver la qualité du cadre de vie au quotidien des habitants pendant la durée des travaux à Mermoz Nord.
- ↳ Prioriser les interventions (petits travaux, aménagements) des en fonction du relevé régulier des dysfonctionnements sur les espaces extérieurs et des « diagnostics en marchant ».
- ↳ Poursuivre les réflexions partenariales autour des problèmes récurrents d'encombrants et de dépôts sauvages : expérimenter de nouvelles formes de gestion, renforcer fortement la sensibilisation et l'information des locataires.

■ **Amélioration de la tranquillité publique**

- ↳ Assurer une veille sociale de proximité en particulier pour le Nord, lié au contexte de rénovation urbaine.
- ↳ Intervenir de façon rapide en réparation pour enrayer la spirale des dégradations (suite aux actes d'incivilités, vandalisme...).

III. **POURSUIVRE LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ... POUR FAVORISER L'ART DANS L'ESPACE URBAIN**

■ **Mettre en œuvre des dynamiques artistiques qui accompagnent les habitants dans l'appropriation de leur environnement**

Il s'agit d'expérimenter des actions permettant la sensibilisation des habitants aux projets urbains en cours et identifier quels traitements artistiques de l'espace urbain (signalétique, mobilier urbain, bâtiments, places, paysage, éclairage public, cheminements) accompagneront les transformations du « nouveau » territoire.

- ↳ Favoriser et soutenir l'émergence de projets d'habitants en y associant les pratiques d'artistes professionnels
- ↳ Développer les actions culturelles comme étape de mobilisation dans les parcours d'insertion sociale ou professionnelle

■ **Soutenir les expérimentations artistiques liées aux événements festifs**

- ↳ Mettre en œuvre des actions culturelles en coopération avec les habitants, participant à l'ouverture et au rayonnement du quartier dans la ville
- ↳ Développer le partenariat avec les institutions culturelles afin de réaliser des actions innovantes et ancrer des événements à rayonnement plus large sur le quartier
- ↳ Cibler des événements festifs accompagnant le projet urbain (démolition / livraison d'un bâtiment, d'un espace public, fête des voisins, accueil de nouveaux arrivants ...)
- ↳ Initier des expérimentations autour de l'art dans l'espace urbain pour définir des orientations culturelles en accompagnement des transformations du territoire

IV. **POURSUIVRE LE PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN**

■ **Diversification des fonctions urbaines du quartier**

↳ Définition d'une stratégie d'utilisation des surfaces disponibles pour accueillir de nouvelles activités (économiques, culturelles, services ...)

■ **Développement de l'information, la communication et la concertation sur les projets avec l'ensemble des publics (habitants, acteurs, institutions)**

↳ Organiser l'information de manière permanente, communiquer régulièrement sur l'avancement des opérations

↳ Renforcer l'adhésion et la mobilisation des usagers sur les projets de façon à mieux prendre en compte leurs besoins

Pour Mémoire



La date limite de réponse aux appels à projets est fixée au **10 novembre 2011** au plus tard.

Toute réponse s'effectue par mail à l'adresse suivante : polville@mairie-lyon.fr

Avant tout envoi, merci de bien vouloir contacter la Mission territoriale afin qu'une **étude préalable** de votre projet puisse avoir lieu avec un membre de l'équipe.



Les actions participant au développement du quartier feront l'objet d'une **communication adaptée**, en utilisant autant que possible les logos, labels... adéquats (référence au CUCS, au projet de quartier, label d'une action partenariale...).



De manière à pouvoir **évaluer** précisément les effets des actions programmées, les projets devront mentionner les indicateurs de mesure et les résultats attendus au regard des priorités développées dans la présente note de cadrage.

Votre interlocuteur : Mission Territoriale Entrée Est

Tel : 04 72 78 51 30